Ateliers risques psychosociaux, santé en entreprise

lundi 8 avril 2019, par lpe

Harcèlement moral, stress, souffrance au travail et désormais burn out doivent intégrer la politique de prévention de l'entreprise en matière de santé et de sécurité. Que recouvrent ces risques ? Quelles sont les obligations qui pèsent sur l'employeur ? Comment mettre en œuvre une action préventive ? Comment gérer les cas avérés ?

Cette formation, animée par le Cabinet Barthélémy, d'une durée de 4h, a pour finalité de donner aux participants les outils nécessaires pour mener à bien une politique de prévention en ces domaines et vous aidera à mieux appréhender les relations avec vos salariés.

Elle se déroulera le Lundi 8 avril 2019 de 9h00 à 13h00 dans les locaux de la CPME des Deux-Sèvres au 1A rue Paul Langevin à NIORT - 79000.

Les points abordés seront :
1. L'environnement juridique
2. L'identification de ces risques
3. La prévention
4. La gestion du risque avéré

(Programme détaillé disponible sur demande)

Nous vous rappelons que l'inscription est OBLIGATOIRE et GRATUITE pour les adhérents ! (participation forfaitaire de 20€ pour les non adhérents)

ATTENTION, nombre de place limité !

Contact : 05 49 24 84 32 / 06 11 43 86 35 avant le 27 mars 2018.

Ce stage est ouvert aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, président(e) du CHSCT ou CSE, représentant patronal assumant un mandat lié à la sécurité, la santé au travail et à l'amélioration des conditions de travail et permanent syndical.

Cette session de formation et d'information a bénéficié du concours financier de la branche AT-MP de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Plus : www.cpme79.fr